

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 197**18 avril 1996****SOMMAIRE**

A.A.A. Rent a Car, S.à r.l., Pétange	page 9424	Fielser Stuff, S.à r.l., Larochette	9452
Aach-Sender, S.à r.l., Luxembourg	9424	Finagra S.A., Luxembourg	9451, 9452
ACICO, A. & C. Investment Company S.A., Luxbg	9428	Finance Control S.A., Luxembourg	9451
Active Tours, S.à r.l., Flaxweiler	9430	Galaxia Holdings S.A., Luxembourg	9452
Activ Hotel-Management S.A., Luxembourg	9418	Gemina Participations S.A., Luxembourg	9453
Afham Gestion Immobilière S.A., Luxembourg	9428	Germandrea Holding S.A., Luxembourg	9453
Alzinvest S.A., Luxembourg	9428, 9429	Greencom S.A., Schiffflange	9453, 9454
Anlux S.A., Luxembourg	9429	Handicap Zero S.A., Luxembourg	9454
Arner Lux S.A., Luxembourg	9432	Hengen & Mullenbach, S.à r.l., Luxembourg	9455
Atlantas Saga Conseil S.A., Luxembourg	9432, 9433	Hetman S.A., Luxembourg	9454, 9455
Atlantas, Sicav, Luxembourg	9430, 9431	Holding Sirioos S.A., Luxembourg	9427
Bali S.A., Luxembourg	9433	Investlife Luxembourg S.A., Luxembourg	9445
B.B.T. Euro-Finex S.A., Luxembourg	9437, 9438	Limpar S.A., Luxembourg	9428
(René) Beelener et Cie, S.à r.l., Mersch	9434	Montages Industriels, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	9411
Bouganvillea S.A., Luxembourg	9425	Montell Luxembourg S.A., Luxembourg	9411
Brado Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	9433, 9434	Nascar Finance S.A., Luxembourg	9412
Brockmont International S.A., Luxembourg	9435, 9436	Neptune S.A., Luxembourg	9412
Café Energy's, S.à r.l., Belvaux	9455	Niramore International S.A., Luxembourg	9412
Cameros, Sicav, Luxembourg	9436	Participations Techniques S.A., Luxembourg	9413
Cantueso, Sicav, Luxembourg	9438	Platinum Holding Luxembourg S.A., Luxbg	9413, 9414
Carbus AG, Luxembourg	9436	Remapa Holding S.A., Luxembourg	9414
Caro Holding S.A., Foetz	9436	R.I.A. Holding S.A., Luxembourg	9413
Castel Holding S.A., Luxembourg	9441, 9442	Rio Grande S.A., Luxembourg	9415
Ciments Français International S.A., Luxembg	9442, 9443	Rio Holdings S.A., Luxembourg	9415
Cipari S.A.H., Luxembourg	9435	Rosy Blue Finance S.A.	9415
Claret S.A., Luxembourg	9442	S.A. Aldi Dudelange, Dudelange	9423
Co-Derco, S.à r.l., Luxembourg	9443	S.A. Aldi Junglinster, Junglinster	9423
Coinvest, S.à r.l., Luxembourg	9446	Sarona Ltd, Luxembourg/Hesperange	9415
Comptabilité & Services, S.à r.l., Luxembourg	9410	SFK International Holding S.A., Mondorf-les-Bains	9411
Concept 2000, S.à r.l., Luxembourg	9431	S.L.T.M., Société Luxembourgeoise de Transports Modernes S.A., Luxembourg	9417
Coopers & Lybrand S.C., Luxembourg	9429	Société de Gestion de Leopard Fund, Luxembourg	9417
Cris Holding S.A., Luxembourg	9446	Sofac, S.à r.l., Frisange	9416, 9417
Daiwa Capital - L.C.F. Edmond de Rothschild Inter- national Bond Fund, Sicav, Luxembourg	9438	Steinhardt Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	9419
Delta Thermic S.A., Strassen	9446	Talux S.A., Luxembourg	9419, 9420
Denda Group S.A., Luxembourg	9446, 9447	Tehold S.A., Luxembourg	9415, 9416
Desmag S.A., Soparfi, Luxembourg	9447, 9448	Trasfin Holding S.A., Luxembourg	9418
Dintec, S.à r.l., Bettembourg	9440	Trinity Europe S.A., Strassen	9418
Distrinvest International S.A., Luxembourg	9448	UFM International S.A., Luxembourg	9422
Empe S.A., Luxembourg	9448, 9449	Univentures S.A., Luxembourg	9421
Eurefco, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	9448	Universe, The CMI Global Network Fund, Sicav, Strassen	9419
Eurobureau S.A., Luxembourg	9450	Vial International S.A., Luxembourg	9420, 9421
Euroconstructa S.A., Luxembourg	9450	Wall Patent S.A.H., Luxembourg	9422
Euromediaport S.A., Luxembourg	9449	Waverly Business Corporation S.A., Luxembg	9424, 9425
Europa Transport S.A., Luxembourg	9451	World Holding Company S.A., Luxembourg	9424
Falarc S.A., Larochette	9451	Xiral S.A., Luxembourg	9427
Ferroknepper-Buderus S.A., Esch-sur-Alzette	9445		

COMPTABILITE & SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Claude Schroeder, employé, demeurant à L-4942 Bascharage, 46, rue de la Résistance,
- 2) Madame Béatrice Schroeder-Morosini, sans profession, demeurant à B-6791 Athus, 19, rue des Capucines,

Lesquels comparants ont déclaré avoir constitué entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la tenue de livres comptables.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de COMPTABILITE & SERVICES, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la Société est indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs, divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune.

Art. 7. Les parts sociales ne sont cessibles entre non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Elles sont toujours librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société.

Titre III. - Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non.

Titre IV. - Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés. Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre V. - Dissolution

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VI. - Dispositions générales

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 1996.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Claude Schroeder, préqualifié, trois cent soixante-quinze parts sociales	375
2) Madame Béatrice Schroeder-Morosini, préqualifiée, cent vingt-cinq parts sociales	125
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ trente-cinq mille (35.000,-) francs.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante de la Société pour une durée indéterminée, Madame Béatrice Schroeder-Morosini, sans profession, demeurant à B-6791 Athus, 19, rue des Capucines, laquelle pourra valablement engager la Société par sa seule signature jusqu'à concurrence de 100.000,- francs. Au de-là de 100.000,- francs, une autorisation des associés sera nécessaire.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Schroeder, B. Schroeder-Morosini, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 1996, vol. 89S, fol. 12, case 5. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Marc Elter en remplacement de Maître André Schwachtgen, momentanément absent.

Luxembourg, le 9 février 1996.

M. Elter.

(06201/230/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

**MONTAGES INDUSTRIELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
au capital de 1.250.000,- francs.**

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 7, rue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 21.452.

Résolution

Les associés réunis en Assemblée Extraordinaire, le 29 janvier 1996, ont accepté la démission de leur gérant technique, Monsieur Robert Franzetti, maître mécanicien-ajusteur, demeurant à L-7230 Helmsange, 62, rue Prince Henri.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 1996.

J. Assa
Associé

M. Piacentino
Associé

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(06328/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

SFK INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue Dr. Feltgen.

R. C. Luxembourg B 31.695.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 39, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

SFK INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Clemens Michel, épouse Lemaire Marc

(06351/500/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

MONTELL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.729.

Le bilan au 9 mai 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 46, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MONTELL LUXEMBOURG S.A.

PRICE WATERHOUSE

Signature

(06329/523/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.849.

Constituée en date du 6 octobre 1989, suivant acte passé par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, n° 82 du 16 mars 1990. Les statuts ont été modifiés en date du 21 octobre 1993 suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 604 du 21 décembre 1993. Une dernière modification des statuts est intervenue en date du 10 juin 1994 suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 413 du 22 octobre 1994.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1994, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 46, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Lors de l'assemblée générale du 29 décembre 1995, le mandat des administrateurs et du commissaire sortants ont été renouvelés pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes annuels de l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES

Signature

(06338/255/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

R.I.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 13.947.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 1994, le mandat des administrateurs, MM. Jean Bodoni, Fred Carotti et Marcello Ferretti, ainsi que celui du commissaire aux comptes, M. Guy Baumann, ont été renouvelés pour une durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000.

Pour R.I.A. HOLDING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06345/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

R.I.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 13.947.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 1995, la décision du conseil général du 9 janvier 1995 de coopter Mme Birgit Mines-Honneff au conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000. Décharge pleine et entière est donnée à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Fred Carotti.

Pour R.I.A. HOLDING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06346/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 15.260.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(06339/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 15.260.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., tenue au siège social en date du 21 décembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1994:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en lieu et place de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.
- 4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes AUTONOME DE REVISION.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06340/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 32.149.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(06343/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 32.149.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société REMAPA HOLDING S.A., tenue au siège social en date du 12 janvier 1996, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1993:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.
- 4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes AUTONOME DE REVISION.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour REMAPA HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06344/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

RIO GRANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 22.604.

Constituée en date du 25 janvier 1985 suivant acte passé par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Wiltz, publié au Mémorial C, n° 85 du 25 mars 1985.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1994, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 46, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RIO GRANDE S.A.

Signature

(06347/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

RIO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 9.253.

Les bilans consolidés aux 31 décembre 1993 et 1994, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour RIO HOLDINGS S.A.

KREDIETRUST

Signatures

(06348/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

ROSY BLUE FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.436.

Il résulte de la lettre du 5 octobre 1995 adressée aux actionnaires de la société ROSY BLUE FINANCE S.A., que DECOGEST S.A. a donné sa démission en tant qu'administrateur de la société ROSY BLUE FINANCE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DECOGEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06349/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

SARONA LTD.

Siège social: L-5886 Luxembourg/Hesperange, 381, route de Thionville.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Mersch, le 13 février 1996, vol. 121, fol. 67, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour SARONA LTD

KNIGHT SERVICES, S.à r.l.

N. Leyers

Gérant

(06350/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 20.587.

Le bilan au 30 juin 1993, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 1996.

Pour TEHOLD S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

(06361/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.587.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 février 1996.

Pour TEHOLD S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann

(06362/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.587.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 février 1996.

Pour TEHOLD S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann

(06363/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

SOFAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente janvier.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur José Antonio Monteiro, gérant technique, demeurant à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener;
- 2.- Monsieur Fernando Rodrigo Cerqueira, gérant administratif, demeurant à L-4815 Rodange, 44, rue de la Fontaine;
- 3.- Monsieur Francisco Manuel Ferraz Cerqueira, façadier, demeurant à L-4885 Lamadeleine, 20, rue de la Providence;
- 4.- Monsieur Luis Ferraz Cerqueira, façadier, demeurant à L-4885 Lamadeleine, 20, rue de la Providence.

Lesquels comparants déclarent être, suite à des cessions de parts sous seing privé à la valeur nominale, les seuls associés de la société à responsabilité limitée SOFAC, S.à r.l., avec siège social à Frisange, constituée sous la dénomination de GENERAL ENTERPRISE OF BUILDING, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en remplacement de Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange, en date du 4 janvier 1989, publié au Mémorial, C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 12 avril 1989, numéro 96.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 mai 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 25 août 1995, numéro 407.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Suite à ces cessions de parts sous seing privé à la valeur nominale, les parts sociales sont maintenant tenues comme suit:

1.- Monsieur José Antonio Monteiro, prénommé, vingt-cinq parts	25
2.- Monsieur Fernando Rodrigo Cerqueira, prénommé, vingt-cinq parts	25
3.- Monsieur Francisco Manuel Ferraz Cerqueira, prénommé, vingt-cinq parts	25
4.- Monsieur Luis Ferraz Cerqueira, prénommé, vingt-cinq parts	25
Total: cent parts	100

Dont acte fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.A. Monteiro, F. Rodrigo Cerqueira, F.M. Ferraz Cerqueira, L. Ferraz Cerqueira, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} février 1996, vol. 398, fol. 42, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 février 1996.

E. Schroeder.

(06355/228/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

SOFAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 février 1996.

E. Schroeder.

(06356/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

S.L.T.M., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS MODERNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R. C. Luxembourg B 34.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 47, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.L.T.M., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE
DE TRANSPORTS MODERNES S.A.

Signature

(06352/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

S.L.T.M., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS MODERNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R. C. Luxembourg B 34.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 47, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 février 1996

L'assemblée générale a ratifié, à l'unanimité, la cooptation comme membre du conseil d'administration de M. Camille Diederich, ingénieur, demeurant à Bridel.

L'assemblée générale a constaté que le capital souscrit a été entièrement libéré à la date du 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.L.T.M., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE
DE TRANSPORTS MODERNES S.A.

Signature

(06353/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

SOCIETE DE GESTION DE LEOPARD FUND.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 41.375.

*Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office in Luxembourg,
on Thursday 2 March, 1995*

The meeting is called to order at 11.00 a.m. by Mr Yves Martignier who acts as Chairman.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mr Pierre-Alain Eggly.

The meeting elects as scrutineer Miss Dominique Brankaer.

The Chairman then states:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors.
2. Presentation and approval of the Report of the Auditors.
3. Approval of the Balance Sheet and the income statement for the fiscal year ended December 31st, 1994.
4. Discharge to the Directors of the Company and the Auditors.
5. Dividend Distribution.
6. Re-election of the Directors and the Statutory Auditor.
7. Miscellaneous.

II. It appears from an attendance list that the 20,000 shares, representing the total capital of the Company, are present or duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can decide validly on all items of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders present at the meeting, shall remain attached to these minutes.

Thereupon the meeting approves the statement made by the Chairman and confirms that it is duly constituted.

The Chairman submits the report of the Board of Directors and the business of the company during the financial year ended in December 1994.

The Secretary reads the report of the Statutory Auditors.

III. After an exhaustive discussion the meeting unanimously passed the following resolutions:

1. Resolved to approve the annual accounts as of December 31st, 1994.
2. Resolved to grant full discharge to the Directors and the Statutory Auditor from further responsibilities in respect of the carrying out of their respective duties during the fiscal year ended December 31st, 1994.
3. Approve the payment of the interim dividend of ESP 1,500.- out of the SOCIETE DE GESTION DE LEOPARD FUND, the record date being December 15th, 1994.
4. Resolved to re-elect Mr Reano Martinez de Ubago, Mr Luis Julve Guerrero, Mr Rafel Moya and Mrs Isabel Guallar as Directors for the period ending at the next Annual General Meeting of shareholders.
5. Resolved to re-elect FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG as Statutory Auditor for the period ending at the next Annual General Meeting of shareholders.

The meeting was adjourned at 11.40 a.m.

Y. Martignier P.-A. Eggly D. Brankaer
Chairman Secretary Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 35, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06354/052/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TRASFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.988.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 3 août 1995:

- que conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à nommer Monsieur Dino Marchiorello président administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager la Société sous sa signature unique pour toutes affaires de gestion courante et journalière et encore pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent au conseil d'administration ou à l'assemblée générale.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue par voie circulaire, daté de Luxembourg, le 4 août 1995:

- qu'à la suite de l'autorisation lui conférée par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 3 août 1995, le conseil d'administration a nommé Avv. Dino Marchiorello, demeurant à Rosà (Vicenza), président administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager la Société sous sa signature unique pour toutes affaires de gestion courante et journalière et encore pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent au conseil d'administration ou à l'assemblée générale.

Luxembourg, le 9 février 1996.

Pour extrait conforme
par mandat
N. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 48, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06365/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TRINITY EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1994, vol. 476, fol. 34, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

(06366/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

ACTIV HOTEL-MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.745.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

ACTIV HOTEL-MANAGEMENT S.A.

Signature

(06399/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

STEINHARDT FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 44.131.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(06357/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

STEINHARDT FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 44.131.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société STEINHARDT FINANCE LUXEMBOURG S.A., tenue au siège social en date du 7 décembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes AUTONOME DE REVISION.

5) Décision de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1993.

6) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEINHARDT FINANCE LUXEMBOURG S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06358/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

**UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8010 Strassen, 166, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.463.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(06372/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 42.848.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(06359/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

TALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 42.848.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société TALUX S.A., tenue au siège social en date du 8 décembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes AUTONOME DE REVISION.

5) Décision de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1994.

6) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TALUX S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06360/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

VIALAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.011.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le deux février.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 13.859, représentée aux fins des présentes par Monsieur Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker et Monsieur Claudio Bacceli, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme VIALAL INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.011, constituée suivant acte reçu le 13 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 83 du 7 mars 1994 et dont les statuts ont été modifiés par acte du 9 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 418 du 25 octobre 1994 et par acte du 26 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 464 du 18 septembre 1995,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 2 février 1996; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé en varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme VIALAL INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ITL 250.000.000,- (deux cent cinquante millions de liras italiennes), représenté par 250 (deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à ITL 2.000.000.000,- (deux milliards de liras italiennes) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifiés de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue, la publication ayant été faite au Mémorial C, le 7 mars 1994.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 2 février 1996 et en conformité des pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de ITL 300.000.000,- (trois cents millions de liras italiennes), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de ITL 250.000.000,- (deux cent cinquante millions de liras italiennes) à ITL 550.000.000,- (cinq cent cinquante millions de liras italiennes), par la création et l'émission de 300 (trois cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, savoir la société anonyme GIOVE INTERNATIONAL S.A., Luxembourg.

V.- Que les 300 (trois cents) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire par un versement à un compte bancaire au nom de la société VIALAL INTERNATIONAL S.A., prédésignée, de sorte que la contre-valeur de la somme de ITL 300.000.000,- (trois cents millions de lires italiennes) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscriptions et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à ITL 550.000.000,- (cinq cent cinquante millions de lires italiennes), représenté par 550 (cinq cent cinquante) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de lires italiennes) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent cinquante mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Stoffel, C. Bacceli, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1996, vol. 89S, fol. 16, case 9. – Reçu 58.005 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

M. Elter.

(06373/210/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

VIALAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

M. Elter.

(06374/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

UNIVENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 24.184.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

UNIVENTURES S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(06370/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

UNIVENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 24.184.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 1^{er} juin 1995

- La cooptation du 28 avril 1995 de Monsieur Hubert Hansen en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée.

- Le mandat d'administrateur de Messieurs Carlo Schlessler, François Mesenburg et Hubert Hansen est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1996.

- Le mandat du commissaire aux comptes, la FIDUCIAIRE GENERALE A LUXEMBOURG, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de cinq ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme

UNIVENTURES S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06371/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

UFM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 26.036.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour UFM INTERNATIONAL S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(06368/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

UFM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 26.036.

Extract of the resolution taken at the Annual General Meeting of March 9th, 1995

- Messrs B. Basecqz, T.M. Easun, J.R. Thursfield, I. Toole, Harry Taylor, Barry Todd and Air Chief Marshal Sir Peter Le Cheminant are re-elected as Directors for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 1996.

- KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION (LUXEMBOURG), is re-elected as Statutory Auditor for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 1996.

Certified true extract
UFM INTERNATIONAL S.A.
Signature Signature
Director Director

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06369/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

WALL PATENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.723.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding WALL PATENT S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 21.723.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Fischbach, notaire de résidence à Mersch, en date du 25 mai 1984, publié au Mémorial C, numéro 214 du 9 août 1984. Les statuts ont été modifiés en date du 23 octobre 1989 par acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg et publié au Mémorial C, numéro 109 du 4 avril 1990 et en date du 10 juillet 1992 par acte du notaire Frank Baden, publié au Mémorial C, numéro 537 du 21 novembre 1992.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Henri Campill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président nomme comme secrétaire, Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateurs, Mademoiselle Danièle Martin et Mademoiselle Martine Gillardin, toutes deux maîtres en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,- LUF) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux millions (2.000.000,- LUF) de francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires, tous présents ou représentés, restera annexée à la présente, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Résolution de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément aux articles 141 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales.

- 2) Nomination d'un liquidateur.
- 3) Résolution de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et d'instruire, de liquider la Société en conformité avec ladite loi.
- 4) Résolution de fixer les émoluments et la rémunération du liquidateur à la fin de la liquidation, et d'accorder une avance de 30.000,- LUF au liquidateur ainsi nommé.
- 5) Divers.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le président et après avoir reconnu qu'elle a été régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Il est décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément aux articles 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur, Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la Société en conformité avec ladite loi.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer les émoluments et rémunérations du liquidateur à la fin de la liquidation, et d'accorder une avance de 30.000,- LUF au liquidateur ainsi nommé.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont émis à sa charge, en raison de la présente assemblée générale, est évalué approximativement à la somme de vingt mille francs (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Campill, N. Schaeffer, D. Martin, M. Gillardin, M. Dennewald, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1996, vol. 88S, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

M. Elter.

Signée par Maître Marc Elter, en remplacement de Maître André Schwachten, momentanément absent.

(06375/230/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

S.A. ALDI DUDELANGE, Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.599.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, volume 476, folio 41, case 10, que la société civile ARTHUR ANDERSEN & CO, L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, a été nommée nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale de l'an 1998.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

M. Elter.

(06402/210/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

S.A. ALDI JUNGLINSTER, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Industrielle Langwies.

R. C. Luxembourg B 44.927.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, volume 476, folio 41, case 10, que la société civile ARTHUR ANDERSEN & CO, L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, a été nommée nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale de l'an 1998.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

M. Elter.

(06403/210/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

WORLD HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 19.844.

Le bilan 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour WORLD HOLDING COMPANY S.A.
BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

(06379/049/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

WORLD HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 19.844.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de manière extraordinaire en date du 16 janvier 1996, la composition du Conseil d'Administration est la suivante:

- Claude Schmit, président, L-Senningerberg;
- Joseph Vliegen, administrateur, B-St. Vith;
- Karim Van den Ende, administrateur, L-Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 1996.

Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06380/049/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

A.A.A. RENT A CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange, rue Pierre Hamer.
R. C. Luxembourg B 45.047.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 5 octobre 1993, que Monsieur Robert Leonardis, demeurant à L-Bascharage, 6, rue de la Gare, a cédé, pour le prix de 1,- LUF, trente-trois parts de la société A.A.A. RENT A CAR, S.à r.l. à Monsieur Jacques Lette, demeurant à Differdange, 82, rue de Soleuvre.

La cession de parts a été signifiée à la société A.A.A. RENT A CAR, S.à r.l. par exploit d'huissier du 28 septembre 1995.

Pour extrait conforme
J. Lette

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 53, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06396/999/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

AACH-SENDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 14 février 1996.

G. d'Huart.

(06397/207/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.645.

Le bilan pour la période du 1^{er} janvier 1995 au 29 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

(06376/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.645.

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A. en liquidation, tenue au siège social en date du 22 décembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Nomination de AUTONOME DE REVISION, demeurant au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg comme commissaire à la liquidation.
- 2) La date de l'assemblée de clôture de la liquidation est fixée au 29 décembre 1995 et aura comme:

Ordre du jour:

1. le rapport du commissaire à la liquidation;
 2. la décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
 3. la clôture de la liquidation;
 4. la désignation de l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux durant cinq ans.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A.
en liquidation
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Liquidateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06377/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 37.645.

DISSOLUTION

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société WAVERLY BUSINESS CORPORATION S.A., tenue au siège social en date du 29 décembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Clôture de la liquidation.
 - 2) Désignation de ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg comme étant l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux pendant cinq ans.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1996, vol. 476, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06378/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

BOUGANVILLEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit janvier.
Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Camillo Strada, rentier, demeurant à I-San Fermo della Battaglia (Como);
- 2) Madame Tatiana Matteoli, rentière, demeurant à I-San Fermo della Battaglia (Como),
ici représentés par Monsieur Jean Hoffmann, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,
en vertu de procurations annexées au présent acte.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BOUGANVILLEA S.A.

La société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, comprenant l'achat, la vente, l'échange, la construction, la transformation de tous biens immeubles, la location et la gestion desdits biens, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de le favoriser.

Art. 3. Le capital social est fixé à un milliard cent soixante-dix millions (ITL 1.170.000.000,-) de liras italiennes, divisé en mille cent soixante-dix (1.170) actions d'un million (ITL 1.000.000,-) de liras italiennes chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Camillo Strada, préqualifié	1.160 actions
2) Madame Tatiana Matteoli, préqualifiée	10 actions
Total:	1.170 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées pour:

1) la somme d'un milliard cent quarante-cinq millions (ITL 1.145.000.000,-) de liras italiennes par l'apport d'un immeuble aux termes d'un acte de cession (atto di conferimento) qui est annexé au présent acte et qui en fait partie intégrante.

L'apport a fait l'objet d'un rapport dressé par DEBELUX AUDIT, S.à r.l., annexé au présent acte et qui arrive à la conclusion que la valeur de l'apport correspond au moins au nombre et au pair comptable des 1.145 (mille cent quarante-cinq) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes), à émettre en contrepartie;

2) la somme de vingt-cinq millions (ITL 25.000.000,-) de liras italiennes par un versement en espèces, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans.

Les administrateurs sont rééligibles,

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peuvent déléguer leurs pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

Le Conseil d'Administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire et par écrit.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou collective de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Ils sont rééligibles,

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1996.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 1997.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout ou il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à la somme de vingt et un millions huit cent vingt-trois mille sept cent (21.823.700) francs.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de trois cent mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Jean Hoffmann, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,
 - b) Monsieur Camillo Strada, préqualifié,
 - c) Mademoiselle Nicole Thommes, employée privée, demeurant à B-Arlon.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire:
DEBELUX AUDIT, S.à.r.l., avec siège à Luxembourg.
4. Est nommé administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature, Monsieur Camillo Strada, préqualifié.
5. Le siège social de la société est fixé à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.
Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.
Signé: J. Hoffmann, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} février 1996, vol. 822, fol. 29, case 12. – Reçu 223.002 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 février 1996.

G. d'Huart.

(06383/207/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

XIRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 23.740.

Le bilan 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour XIRAL S.A.

BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

(06381/049/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

XIRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 23.740.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de manière extraordinaire en date du 16 janvier 1996, la composition du Conseil d'Administration est la suivante:

- Claude Schmit, président, L-Senningerberg;
- Joseph Vliegen, administrateur, B-St. Vith;
- Karim Van den Ende, administrateur, L-Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 1996.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06382/049/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

HOLDING SIRIOSS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 35.344.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 41, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996. Signature.

(06471/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.099.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Signature.

(06493/646/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.099.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Signature.

(06494/646/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ACICO, A. & C. INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.764.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 28 décembre 1995
à 11.00 heures 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, d'accepter la démission de Monsieur Raymond Challe de son poste de Commissaire aux comptes de la société.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat pour la période du 1^{er} janvier 1995 au 28 décembre 1995.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer en son remplacement:

- Monsieur Salvatore Mingoia, demeurant rue Grégoire De Corte, 3bis B-7540 Kain,
qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour copie conforme

P. Berger	J. Van de Velde
Administrateur-Délégué	Président
	Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06398/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

AFHAM GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.690.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 39, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

(06401/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ALZINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06404/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ALZINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.136.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 14 avril 1995
à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Jean Pierson, Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en son remplacement:

Monsieur François Charlet employé privé, demeurant 71, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1999.

Pour copie conforme

F. Charlet G. Coene
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06405/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ANLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 9.582.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour ANLUX S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann

(06406/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ANLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 9.582.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour ANLUX S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann

(06407/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

COOPERS & LYBRAND, Société Civile.

Siège social: L-2453 Luxembourg.

Décisions collectives des associés en date du 28 août 1995

Réunis en Assemblée Générale, les associés,

- 1) conformément à l'article 7 des statuts, approuvent la cession de parts sociales suivante de la société, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérée et représentant un trois cent cinquantième de l'avoir social: par Monsieur Pascal Minne, associé, à Monsieur Patrick Van Hoof, nouvel associé: une part sociale;
- 2) acceptent le cessionnaire cité sub 1) comme nouvel associé avec effet au 28 août 1995.

Pour extrait conforme
M.-J. Chèvremont
Associée-gérante

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06435/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**ACTIVE TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
pouvant faire commerce sous l'enseigne de
ACTIVE TOURS, Reese fir Jonk an Aal.**
Siège social: L-6925 Flaxweiler, 24, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 49.016.

—
DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze janvier.
Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

A comparu:

Monsieur Marco Zeimet, employé privé, demeurant à L-6925 Flaxweiler, 24, rue Principale.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- a. Que la société à responsabilité limitée ACTIVE TOURS, S.à r.l. pouvant faire commerce sous l'enseigne de ACTIVE TOURS, Reese fir Jonk an Aal, avec siège social à L-6925 Flaxweiler, 24, rue Principale (R.C. Luxembourg B numéro 49.016), a été constituée par acte du notaire soussigné, en date du 19 août 1994, publié au Mémorial C, numéro 29 du 19 janvier 1995.
- b. Que Monsieur Marco Zeimet, préqualifié, est propriétaire de toutes les parts de ladite société.
- c. Que le comparant décide de dissoudre ladite société à responsabilité limitée ACTIVE TOURS, S.à r. l., pouvant faire commerce sous l'enseigne de ACTIVE TOURS, Reese fir Jonk an Aal avec effet au 31 décembre 1995, et que le comparant est investi de tout l'actif et de l'intégralité du passif sociaux.
- d. Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.
- e. Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social à L-6925 Flaxweiler, 24, rue Principale.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte sont à la charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Zeimet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 janvier 1996, vol. 497, fol. 35, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 février 1996.

J. Seckler.

(06400/231/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ATLANTAS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 33.188.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATLANTAS, SICAV, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 33.188.

La séance est ouverte à seize heures, sous la présidence de Monsieur Luc Gregoire, Sous-Directeur de Banque, demeurant à Eghezée (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Philippe Visconti, employé privé, demeurant à Audun-le-Tiche (France).

A été appelée aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Véronique Jean, employée privée, demeurant à Volmerangeles-Mines (France),

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Amendement de la première phrase du second paragraphe de l'Article huit des statuts datés du 8 mars 1990 de la société comme suit:

«**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi au Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans la convocation, le quatrième jeudi du mois de mars à quatorze heures trente.»

2. Amendement de l'Article vingt-deux des statuts datés du 8 mars 1990 de la société comme suit:

«**Art. 22.** Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale des actionnaires nommera un réviseur d'entreprises pour exécuter les tâches prévues par la loi et fixera la durée de son mandat.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. Le quorum de présence requis par la loi est d'au moins de la moitié des actions émises et la résolution à l'ordre du jour doit être adoptée par un vote affirmatif de deux tiers des actions présentes ou représentées.

IV. L'assemblée a été convoquée par des avis publiés:

- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 662 du 29 décembre 1995 et numéro 12 du 8 janvier 1996;

- dans le LUXEMBURGER WORT, en date des 29 décembre 1995 et 8 janvier 1996; et

- dans le FINANCIAL TIMES, en date des 29 décembre 1995 et 8 janvier 1996.

La preuve de ces publications a été fournie à l'assemblée.

V. Il résulte de ladite liste de présence que sur les 277.134 actions en circulation au 19 janvier 1996, 222.685 actions sont présents ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la première phrase du second paragraphe de l'article huit des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi au Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans la convocation, le quatrième jeudi du mois de mars à quatorze heures trente.»

Votes pour: 222.685

Votre contre: -

Abstentions: -

En conséquence, la résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article vingt-deux des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 22. Réviseur agréé.** Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale des actionnaires nommera un réviseur d'entreprises pour exécuter les tâches prévues par la loi et fixera la durée de son mandat.»

Votes pour: 222.685

Votre contre: -

Abstentions: -

En conséquence, la résolution est adoptée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt mille (20.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Gregoire, P. Visconti, V. Jean, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1996, vol. 89S, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

R. Neuman.

(06410/226/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ATLANTAS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 33.188.

Le texte des statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

(06411/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CONCEPT 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 44, rue de Wiltz.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Signature.

(06434/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ARNER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.636.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06408/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ARNER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.636.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 12 juin 1995
à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Jean Pierson, Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en son remplacement:

Monsieur Joseph Winandy, Contrôle de Sociétés, demeurant à Itzig 92, rue de l'Horizon, Plateau St. Hubert, qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06409/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ATLANTAS SAGA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.189.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATLANTAS SAGA CONSEIL S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 33.189.

La séance est ouverte à seize heures trente, sous la présidence de Monsieur Luc Gregoire, sous-directeur de banque, demeurant à Eghezée (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Philippe Visconti, employé privé, demeurant à Audun-le-Tiche (France).

A été appelée aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Véronique Jean, employée privée, demeurant à Volmerangeles-Mines (France).

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Amendement de l'Article dix des statuts datés du 8 mars 1990 de la société comme suit:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit le quatrième jeudi du mois de mars à quinze heures au siège social de la Société ou en tout autre endroit de Luxembourg qui sera fixé dans la convocation.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. Le quorum de présence requis par la loi est d'au moins de la moitié des actions émises et la résolution à l'ordre du jour doit être adoptée par un vote affirmatif de deux tiers des actions présentes ou représentées.

IV. Des convocations ont été envoyées aux actionnaires nominatifs par lettres recommandées le 8 janvier 1996, ce qui a été prouvé à l'assemblée.

V. Il résulte de ladite liste de présence que sur les 3.000 actions en circulation au 19 janvier 1996, 3.000 actions sont présents ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide de modifier l'article dix des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit le quatrième jeudi du mois de mars à quinze heures au siège social de la Société ou en tout autre endroit de Luxembourg qui sera fixé dans la convocation.»

Votes pour: 3.000

Votre contre: -

Abstentions: -

En conséquence, la résolution est adoptée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt mille (20.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Gregoire, P. Visconti, V. Jean, Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1996, vol. 89S, fol. 6, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

R. Neuman.

(06412/226/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

ATLANTAS SAGA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 33.189.

Le texte des statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

R. Neuman.

(06413/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

BALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.315.

Le bilan et l'annexe au 31 octobre 1995 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 45, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Signature.

(06414/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

BRADO LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2146 Luxembourg, 87, rue de Merl.

H. R. Luxemburg B 37.040.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am zehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Egbert Johannes Verschuur, Schiffsmann, wohnhaft in NL-Rucphen,
- 2) Dame Sija Dekker, Schiffsfrau, Ehefrau von Herrn Edgert Johannes Verschuur, wohnhaft in NL-Rucphen,
- 3) BRADO SHIPPING & TRUCKING, eine Gesellschaft mit Sitz in B-2000 Antwerpen, Vlaamsekaai, 90,
- 4) BRANED B.V., eine Gesellschaft mit Sitz in NL-Zwyndrecht,

alle hier vertreten durch Herrn Otis Claeys, Buchhalter, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund von vier Vollmachten unter Privatschrift, gegeben in Rucphen (Niederlande), am 7. Januar 1996, respektive in Luxemburg, am 29. Dezember 1995.

Welche Vollmachten nach «ne varietur» Paraphierung durch den Mandatar und den unterfertigten Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparenten, vertreten wie erwähnt, baten den unterfertigten Notar, folgendes zu beurkunden:

- dass sie alleinige Besitzer sind aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BRABO LUXEMBOURG, S.à r.l. mit Sitz in Ehnen, R.C. Nummer 37.040. gegründet unter der Bezeichnung DELTA-TRANSPORT, S.à r.l., gegründet durch Urkunde, aufgenommen durch den Notar Alphonse Lentz, mit Amtssitz in Remich, am 3. Juni 1991, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C, Nummer 424 vom 8. November 1991;

- dass die Satzung der Gesellschaft abgeändert wurde durch eine Urkunde desselben Notars vom 5. August 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 478 vom 14. Oktober 1993;

- dass das Gesellschaftskapital festgesetzt ist auf fünf Millionen fünftausend (5.005.000,-) Luxemburger Franken, eingeteilt in eintausendeins (1.001) Anteile von je fünftausend (5.000,-) Luxemburger Franken;

- dass die Gesellschafter beschliessen, den Sitz der Gesellschaft nach L-2146 Luxemburg, 87, rue de Merl zu verlegen;

- dass infolge dieses Beschlusses der erste Absatz von Artikel 2 abgeändert wird und in Zukunft folgenden Wortlaut haben wird:

«**Art. 2. Erster Absatz:** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen, und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr zwanzigtausend (20.000,-) Franken.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Mandatar der Kompargenten, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: O. Claeys, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 88S, fol. 92, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 9 février 1996.

M. Elter.

(06418/230/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

BRADO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 87, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 37.040.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 10 janvier 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 14 février 1996.

M. Elter.

(06419/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**RENE BEELENER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RENE BEELENER ET CIE, Société à responsabilité limitée,
MACHINES AGRICOLES, MERSCH).**

Siège social: Mersch.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq janvier.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) Monsieur René Beelener, commerçant, demeurant à Mersch, 9, rue Dr. Ernest Feltgen, et

2) Mademoiselle Doris Beelener, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I) Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée RENE BEELENER ET CIE, société à responsabilité limitée, MACHINES AGRICOLES, MERSCH, avec siège social à Mersch, constituée suivant acte notarié du 28 mai 1966, publié au Mémorial C Recueil Spécial, numéro 85 du 3 juillet 1966 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 20 juillet 1966, publié au Mémorial C Recueil Spécial, numéro 115 du 1^{er} septembre 1966, suivant deux actes sous seing privé du 16 janvier 1967 et du 9 août 1971, publié au Mémorial C Recueil Spécial, numéro 27 du 8 mars 1967 et numéro 190 du 30 décembre 1971, suivant acte notarié du 26 novembre 1986, publié au Mémorial C Recueil Spécial, numéro 41 du 18 février 1987, suivant acte notarié du 22 décembre 1989, publié au Mémorial C Recueil Spécial, numéro 256 du 31 juillet 1990 et suivant acte notarié 29 août 1991, publié au Mémorial C Recueil Spécial, page 3996 de 1992.

II. Qu'aux termes d'une cession de parts sous seing privé en date du 28 décembre 1995,

laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles,

Monsieur Winfrid Burmeister, chef-mécanicien, demeurant à Heisdorf, a cédé ses cent (100) parts sociales, qu'il possédait dans la société, à Monsieur René Beelener, prénommé, au prix de cinq cent quatre-vingt-dix mille francs (LUF. 590.000,-).

Ensuite, Monsieur René Beelener, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter au nom de la société la cession ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite, les associés ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

A la suite de la cession de parts ci-avant documentée, les associés décident de modifier l'article 6, deuxième alinéa, des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Deuxième alinéa.** Lesdites parts sont réparties comme suit:

- Monsieur René Beelener, commerçant, demeurant à Mersch, quatre cent quatre-vingt-cinq parts sociales (485)

- Mademoiselle Doris Beelener, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch, quinze parts sociales (15)

Total: cinq cents parts sociales (500).»

Deuxième résolution

Monsieur Winfrid Burmeister est révoqué comme gérant de la société avec effet immédiat, de sorte que la société sera désormais valablement représentée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique, Monsieur René Beelener.

Troisième et dernière résolution

Les associés ont décidé de changer la dénomination de la société, laquelle sera désormais RENE BEELENER ET CIE, S.à r.l.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué à environ trente-six mille francs (LUF. 36.000,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Beelener, D. Beelener, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 15 janvier 1996, vol. 398, fol. 23, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 janvier 1996.

U. Tholl.

(06417/234/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CIPARI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.518.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 1994

M. Hugo Ferreira, Président, demeurant à Kinshasa (Zaire);

Mme Marie-Thérèse Relecom, Administrateur, demeurant à Kinshasa (Zaire);

M. André Kahn, Administrateur-Délégué, demeurant à Kraainem (Belgique);

M. Gilbert Ernens, Administrateur-Délégué, demeurant à Kehlen (Luxembourg);

M. Jean-Louis Henkens, Administrateur, demeurant à Bruxelles (Belgique);

M. Rodney Haigh, Administrateur, demeurant à Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 46, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06430/580/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 38.068.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Administrateur-Délégué

(06420/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 38.068.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., tenue au siège social en date du 22 décembre 1995 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1994:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
 - 2) ELECTION DE MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
 - 3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux comptes.
 - 4) Décharge accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION.
 - 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BROCKMONT INTERNATIONAL S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(06421/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CAMEROS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.766.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

*Y. Martignier
Directeur Adjoint*

(06422/052/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CARBUS A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.654.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

*Pour CARBUS A.G.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann*

(06424/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CARO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz.

Par la présente, le COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS informe que le siège social de la société, établi à Foetz, 6, rue de l'Industrie, est dénoncé avec effet au 25 janvier 1996.

*COMPTOIR PHARMACEUTIQUE
LUXEMBOURGEOIS S.A.
A. Seck H. Grethen
Directeur général Président du Conseil
d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06425/272/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**B.B.T. EURO-FINEX S.A., Société Anonyme,
(B.B.T. INTLUX S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.708.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme B.B.T. INTLUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 22 février 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 75 du 13 avril 1978 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, en date du 29 décembre 1995, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Annick Leenaerts, employée privée, demeurant à B-Chantemelle,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Olivia Martins, employée privée, demeurant à Differdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Ian Campbell, employé privé, demeurant à Syren.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la société en B.B.T. EURO-FINEX S.A.

2. Modification statutaire corrélative (article 1^{er} des statuts).

3. Augmentation du capital social de la société de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) pour le porter de seize millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (16.452.351,- LUF) à vingt-deux millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (22.452.351,- LUF) par la création de six mille cent (6.100) actions sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions précédentes.

4. Renonciation à leur droit préférentiel de souscription des actionnaires minoritaires.

5. Souscription et libération en espèces des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

6. Modification corrélative des statuts (article 5 alinéa 2 des statuts) comme suit:

«Le capital social émis est fixé à vingt-deux millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (22.452.351,- LUF), divisé en vingt-deux mille huit cent vingt-sept (22.827) actions sans désignation de valeur nominale.»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir discuté le projet de fusion, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société en B.B.T. EURO-FINEX S.A., de sorte que l'article 1^{er} des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions de la société, une société anonyme sous la dénomination B.B.T. EURO-FINEX S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) pour le porter de seize millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (16.452.351,- LUF) à vingt-deux millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (22.452.351,- LUF) par la création et l'émission de six mille cent (6.100) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions précédentes.

Souscription et libération

Les actionnaires minoritaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes:

BANQUE CGM, société anonyme, ayant son siège social à Paris,
ici représentée par Monsieur Ian Campbell, employé privé, demeurant à Syren,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 16 janvier 1996,

laquelle société déclare souscrire les six mille cents (6.100) actions nouvelles.

Les six mille cent (6.100) actions nouvelles ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5, alinéa 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 2.** Le capital social émis est fixé à vingt-deux millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent cinquante et un francs luxembourgeois (22.452.351,- LUF), divisé en vingt-deux mille huit cent vingt-sept (22.827) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ cent mille francs (100.000,-).

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Leenaerts, O. Martins, I. Campbell, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 1996, vol. 89S, fol. 9, case 12. – Reçu 60.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 février 1996.

G. Lecuit.

(06415/220/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

B.B.T. EURO-FINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 11.708.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 février 1996.

(06416/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CANTUESO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 48.767.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 février 1996, vol. 476, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

Y. Martignier
Directeur Adjoint

(06423/052/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**DAIWA CAPITAL - L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD INTERNATIONAL BOND FUND,
Société Anonyme sous forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable, en liquidation.**

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 24.597.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-ninth of January.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of DAIWA CAPITAL - L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD INTERNATIONAL BOND FUND, a société anonyme qualifying as a société d'investissement à capital variable, having its registered office in Luxembourg, and entered in the company register in Luxembourg, section B, under number 24.597.

The meeting was opened at five fifteen p.m. Mr Timothy J.P. Miles, sous directeur de banque, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Miss Fabienne Berton, employée privée, residing in Thionville (France).

The meeting elected as scrutineer Mr Philippe Viscontil, employé de banque, residing in Audun-le-Tiche (France).

All here present and thus accepting.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Dissolution of DAIWA CAPITAL - L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD INTERNATIONAL BOND FUND.
2. Appointment of BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., Luxembourg Branch, represented by Mr Jean-Edmond Ezard as liquidator and determination of his power.
3. Instructions to the liquidator to present his liquidation report at an Extraordinary General Meeting which must be held on February 8, 1996, and to convene an Extraordinary General Meeting for the closing of the liquidation on February 20, 1996.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, and the board of the meeting, will remain annexed to the present minutes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present minutes.

III. The presence quorum required by law for the first point of the agenda is at least one half of the shares outstanding and resolutions on the items on first point of the agenda have to be adopted by an affirmative vote of two thirds of the shares present or represented, whereas the other points of the agenda may be adopted by an affirmative vote of a simple majority of the shares present or represented. Each share is entitled to one vote.

IV. Notices convening this extraordinary general meeting have been sent to the registered shareholders by registered mail on January 17, 1996, as has been proved to the meeting.

V. As appears from the said attendance list, out of 16,549 shares existing on January 29, 1996, 16,549 shares are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to dissolve and liquidate the company as of today.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., a company incorporated under the laws of Switzerland, with head office in Geneva (Switzerland), Luxembourg Branch, represented by Mr Jean-Edmond Ezard.

The meeting confers on the liquidator the widest powers and in particular those set out in Articles 144 et seq. of the law of 10th August, 1915 on commercial companies without need of any special authorization by the General Meeting, even in the cases set out in Article 145 of the same law.

The liquidator needs not draw up an inventory and may refer to the company's documents.

He may, on particular and specified points and under his responsibility, delegate part or whole of his powers to one or several persons.

The liquidator has power to commit individually the Company without limitation.

Third resolution

The meeting instructs the liquidator to present his report on the liquidation to a meeting of shareholders, which shall be held on February 8, 1996, and to convene an Extraordinary General Meeting for the closing of the liquidation on February 20, 1996.

There being no further business, the meeting is terminated at five thirty p.m.

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at forty-five thousand (45,000.-) Luxembourg francs.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable DAIWA CAPITAL - L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD INTERNATIONAL BOND FUND, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 24.597.

L'assemblée est ouverte à dix-sept heures quinze,

sous la présidence de Monsieur Timothy J.P. Miles, sous-directeur de banque, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Fabienne Berton, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Philippe Visconti, employé de banque, demeurant à Audun-le-Tiche (France).

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Dissolution de DAIWA CAPITAL - L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD INTERNATIONAL BOND FUND.
2. Nomination de la BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., succursale de Luxembourg, en qualité de liquidateur, représentée par Monsieur Jean-Edmond Ezard et détermination de ses pouvoirs.
3. Instruction au liquidateur de présenter son rapport sur la liquidation à une assemblée générale extraordinaire qui doit être tenue le 8 février 1996 et de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour la clôture de la liquidation le 20 février 1996.

II. Les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, ainsi que les procurations resteront annexées aux présentes.

III. Le quorum de présence requis par la loi pour le premier point de l'ordre du jour est d'au moins de la moitié des actions émises et la résolution à l'ordre du jour doit être adoptée par un vote affirmatif de deux tiers des actions présentes ou représentées, les autres points de l'ordre du jour pouvant être adoptés à la majorité simple des actions présentes ou représentées. Chaque action donne droit à une voix.

IV. Des convocations ont été envoyées aux actionnaires nominatifs par lettres recommandées le 17 janvier 1996, ce qui a été prouvé à l'assemblée.

V. Il résulte de ladite liste de présence que sur les 16.549 actions existantes au 29 janvier 1996, 16.549 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur, la BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., société établie sous les lois de la Suisse, avec siège social à Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, représentée par Monsieur Jean-Edmond Ezard.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus larges et en particulier ceux décrits aux articles 144 et ss. de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans qu'il y ait besoin d'une autorisation par l'Assemblée Générale, même dans les cas prévus à l'article 145 de la même loi.

Le liquidateur n'a pas besoin de dresser un inventaire et peut se référer aux documents de la Société.

Il peut, sur des points particuliers et spécifiques, et sous sa propre responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs autres personnes.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager individuellement la Société sans limitation.

Troisième résolution

L'assemblée charge le liquidateur de présenter son rapport sur la liquidation à une assemblée générale extraordinaire qui doit être tenue le 8 février 1996 et de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour la clôture de la liquidation le 20 février 1996.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.30 heures.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à quarante-cinq mille (45.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J.P. Miles, F. Berton, P. Visconti, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 1996, vol. 89S, fol. 15, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

R. Neuman.

(06438/226/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

DINTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 38.116.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 1^{er} février 1996, vol. 173, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 1996.

Signature.

(06444/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CASTEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 45.716.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze janvier,
à Luxembourg au siège de la société, ci-après désignée.
Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale de la société anonyme holding de droit luxembourgeois, dénommée CASTEL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 45.716,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 novembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 29 du 25 janvier 1994,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 mai 1995, publié au Mémorial C, numéro 388 du 14 août 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit UCL, demeurant à Arlon.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Eric Magrini, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires détenant ensemble les quatre-vingt mille (80.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de huit cents millions de liras italiennes (800.000.000,- ITL), sont dûment représentés à la présente assemblée.

II. Que dès lors, la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

III. Que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de ITL 1.400.000.000,- (un milliard quatre cents millions de liras italiennes), pour le porter de son montant actuel de ITL 800.000.000,- (huit cents millions de liras italiennes) à ITL 2.200.000.000,- (deux milliards deux cents millions de liras italiennes), par la création de 140.000 (cent quarante mille) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille liras italiennes), entièrement libérées par un apport en espèces, donnant les mêmes droits que les actions anciennes.

2. Souscription à l'augmentation de capital par les anciens actionnaires en proportion des actions déjà détenues par chacun d'eux.

3. Modification de l'article 5 des Statuts pour le mettre en concordance avec le point 1 ci-dessus.

4. Divers.

IV. Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points apportés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social d'un montant de 1.400.000.000,- ITL (un milliard quatre cents millions de liras italiennes), pour le porter de son montant actuel de 800.000.000,- ITL à (huit cents millions de liras italiennes) à 2.200.000.000,- ITL (deux milliards deux cents millions de liras italiennes), par la création de 140.000 (cent quarante mille) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de 10.000,- ITL (dix mille liras italiennes), à libérer entièrement par un apport en espèces et à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions qu'ils détiennent, donnant les mêmes droits que les actions anciennes, y compris par rapport aux bénéfices de l'année courante et des bénéfices accumulés.

Souscription

Et ont ensuite comparu les actionnaires figurant à la liste de présence, représentés par leurs mandataires, lesquels ont, après lecture leur donnée par le notaire de ce qui précède, déclaré souscrire au prorata des actions qu'ils détiennent actuellement, toutes les cent quarante mille (140.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille liras italiennes (10.000,- ITL) chacune.

Paiement

Les actionnaires ont entièrement payé et libéré les nouvelles actions souscrites, de sorte que la somme totale d'un milliard quatre cent millions de liras italiennes (1.400.000.000,- ITL) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par un certificat bancaire.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à deux milliards deux cents millions de liras italiennes (2.200.000.000,- ITL), représenté par deux cent vingt mille (220.000) actions d'une valeur nominale de dix mille liras italiennes (10.000,- ITL), entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

Evaluation - Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital qui précède est évaluée à la somme de 26.005.000,- LUF.

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de 350.000,- LUF.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Winandy, E. Magrini, J.-M. Nicolay, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 1996, vol. 822, fol. 18, case 11. – Reçu 263.480 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 février 1996.

J. Delvaux.

(06426/208/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CASTEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 45.716.

Statuts coordonnés suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 février 1996.

Signature.

(06427/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CLARET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06431/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CIMENTS FRANCAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.270.

Les comptes annuels au 30 septembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06428/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CIMENTS FRANCAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.270.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 3 novembre 1995
à 10.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1996.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06429/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CO-DERCO, S.à r.l. , Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le 12 janvier,
à Luxembourg.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée CO-DERCO, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, 12, rue Goethe,

constituée en date du 22 août 1995 suivant acte reçu par le susdit notaire Jacques Delvaux, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 580 du 14 novembre 1995.

Cette société a actuellement un capital de 700.000.000,- ITL, représenté par 700 parts sociales de 1.000.000,- ITL chacune, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alessandro Jelmoni, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Virgilio Ranalli, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateurs, Madame Catherine Vermeersch, employé privée, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Carlo Bagnato, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Tous ici présents et soussignés.

Le bureau ayant été constitué comme dit ci-dessus, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les associés présents, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les associés présents, ainsi que par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les associés détenant ensemble les 700 parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social de 700.000.000,- liras italiennes, sont dûment représentées à la présente assemblée.

III. Que dès lors, la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarant par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

IV. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Ratification de la cession de l'intégralité des parts sociales à un non-associé.

2. Modification de l'article six des statuts.

3. Modification des statuts en vue de conféré à la société le caractère de S.à r.l. unipersonnelle.

Sur ce, l'assemblée, après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération, a pris séparément, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée donne son agrément à la cession de cent quarante (140) parts sociales faite par Madame Zanchetta Adriana au non-associé, la société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social aux Iles Vierges Britanniques, intervenue en date de ce jour aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privé.

Deuxième résolution

L'assemblée donne son agrément à la cession de cinq cent soixante (560) parts sociales faite par Monsieur Aldo Poletto au non-associé, la société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD, une société de droit des Iles Vierges Britanniques avec siège social aux Iles Vierges Britanniques intervenue en date de ce jour aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privé.

Troisième résolution

Les associés déclarent accepter ces cessions au nom de la société et dispensent les cessionnaires de les faire signifier à la société, déclarant n'avoir entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Quatrième résolution

Suites aux prédites cessions de parts sociales, l'assemblée modifie en conséquence l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à la somme de sept cents millions de liras italiennes (700.000.000,- ITL), divisé en sept cents (700) parts sociales d'un million de liras italiennes (1.000.000,- TL) chacune, entièrement libérées.

Ces parts ont été entièrement libérées:

La société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD, préqualifiée, souscrit à sept cents parts 700

Total: sept cents parts sociales 700

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de conférer à la société le caractère de S.à r.l. unipersonnelle. En conséquence, l'assemblée procède à la refonte totale des statuts sans toutefois modifier la dénomination, l'objet social et le capital social de la société, lesquels statuts auront la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Entre le propriétaire des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi de 1993, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de CO-DERCO, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est fixé à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, d'un commun accord entre les associés.

Art. 4. La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de sept cents millions de liras italiennes (700.000.000,- ITL), divisé en sept cents (700) parts sociales d'un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL) chacune, entièrement libérées.

Ces parts ont été entièrement libérées:

La société RIMSHAY INTERNATIONAL LTD, préqualifiée, souscrit à sept cents parts 700

Total: sept cents parts sociales 700

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des autres associés représentant au moins trois quarts des parts sociales restantes.

Si la société a refusé de consentir à la cession, les associés restants sont tenus, dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé, d'acquérir les parts sociales.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule sur base de l'actif net moyen des trois dernières années et si la société ne compte pas trois exercices, sur la base de la dernière ou des deux dernières années.

Le prix est payable à raison d'un tiers le jour de l'acquisition, d'un tiers après une année, et le solde, deux ans après l'acquisition. Les montants non réglés lors de l'acquisition porteront intérêt au taux légal.

Art. 8. Au cas où la société ne devra avoir qu'un seul associé, les décisions seront prises par l'associé unique et sont retenues par écrit ou inscrites sur un procès-verbal.

Art. 9. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés, statuant à la majorité simple des parts sociales.

Le gérant unique peut accomplir tous les actes d'administration et de disposition nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, sauf ceux que la loi réserve à la décision des associés.

En cas de nomination de plusieurs gérants, leur signature conjointe est exigée pour engager valablement la société.

Le mandat du ou des gérants peut être conféré pour une durée limitée ou illimitée.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un des associés. En cas de décès d'un associé, la société continue entre les héritiers de l'associé unique décédé ou entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les héritiers devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société. Toutefois, si un seul des héritiers est déjà associé personnellement, il est de plein droit ce mandataire.

Les héritiers et créanciers ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des associés.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 12. La société sera dissoute conformément aux dispositions légales.

Art. 13. Les décisions non modificatives des statuts ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si, par suite d'absence ou d'abstention d'associés, ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté, mais à la condition expresse de ne porter que sur les questions ayant fait l'objet de la première consultation.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société. Toutes autres modifications statutaires sont décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Toutefois, en aucun cas la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Lorsque la société n'a qu'un seul associé, les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés sont attribués à l'actionnaire unique et les décisions de l'associé unique sont prises dans les formes prévues à l'article 7.

Art. 14. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture leur faite et interprétation leur donnée en langue française, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leurs prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Jelmoni, V. Ranalli, C. Vermeersch, C. Bagnato, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 1996, vol. 822, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 février 1996.

J. Delvaux.

(06432/208/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

FERROKNEPPER-BUDERUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle Esch-Schiffflange.

R. C. Luxembourg B 1.020.

Le bilan au 30 septembre 1995 et le rapport de l'Assemblée Générale du 13 décembre 1995, enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 8 février 1996, vol. 302, fol. 22, cases 11/1, 11/2, 11/3 et 11/4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 février 1996.

FERROKNEPPER-BUDERUS S.A.

Signature

Signature

(06455/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

INVESTLIFE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Adames.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 22 décembre 1995

Le Conseil d'Administration prend acte que M. B.J. Schroeyens a remis sa lettre de démission de son poste de directeur.

En son remplacement, le Conseil d'Administration nomme M. Paul Henrion, actuellement déjà administrateur de la société.

Tous pouvoirs sont conférés à M. Paul Henrion en sa qualité d'administrateur-directeur qui pourra engager la société conjointement avec M. Gérard Binet, administrateur-délégué, nommé précédemment par décision du Conseil d'Administration du 5 avril 1994.

Dans le cadre de leurs fonctions, MM. Binet et Henrion sont autorisés à engager la société par leur signature seule.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52 case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06483/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

COINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.838.

Le soussigné Georges Mullenbach, demeurant à L-8088 Bertrange, 11, Domaine des Ormilles, gérant démissionnaire, requiert le préposé de procéder aux modifications suivantes:

Gérance à supprimer: Georges Mullenbach, gérant.

Luxembourg, le 12 février 1996.

G. Mullenbach
Gérant démissionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06433/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CRIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.089.

Le bilan au 31 octobre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour CRIS HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers G. Baumann

(06436/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CRIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.089.

Le bilan au 31 octobre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour CRIS HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers G. Baumann

(06437/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

DELTA THERMIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8031 Strassen, 2, rue de la Libération
R. C. Luxembourg B 47.831.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 février 1996, vol. 476, fol. 15, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 1996.

CIE. LUX. DE REVISION, S.à r.l.

Signature

(06439/678/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

DENDA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.603.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

DENDA GROUP S.A.

Société Anonyme

Signature

(06440/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

DENDA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 33.603.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 février 1996, vol. 476, fol. 33, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

DENDA GROUP S.A.

Société Anonyme

Signature

(06441/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**DESMAG S.A., Société Anonyme de Participations Financières,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 36.625.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois DESMAG S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 36.625, constituée suivant acte en date du 19 mars 1991, publié au Mémorial C, numéro 353 du 30 septembre 1991 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par acte en date du 18 mai 1992, publié au Mémorial C, numéro 468 du 16 octobre 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roland Berscheid, sous-directeur, demeurant à Echternach.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Christian Burckel, attaché de direction, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transformation de DESMAG S.A. en Soparfi rétroactivement au 1^{er} janvier 1996.
2. Modification subséquente des statuts.
3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante DESMAG S.A. en une société anonyme de participations financières (Soparfi) rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 1996, abandonnant ainsi à cette date son statut antérieur de holding régi par la loi du 31 juillet 1929.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier:

- le premier paragraphe de l'article 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Premier paragraphe.** Il est formé une société anonyme de participations financières sous la dénomination de DESMAG S.A.»

- l'article deux pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles et autres concernant tous biens et droits mobiliers et immobiliers, corporels et incorporels, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui, au Luxembourg et dans tous autres pays, notamment toutes transactions, prestations de

services et autres activités en matière économique, commerciale et financière; elle peut prendre et gérer toutes participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, et effectuer toutes opérations qui sont susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.»

- l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Berscheid, Ch. Burckel, H. Janssen, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 1996, vol. 88S, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 1996.

M. Elter.

(06442/210/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

**DESMAG S.A., Société Anonyme de Participations Financières,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 36.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

M. Elter.

(06443/210/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

DISTRINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 45.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06445/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EUREFCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5631 Mondorf-les-Bains, 4-6, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 15.655.

Il ressort d'une décision unanime des associés du 7 août 1995 que Monsieur Alain Depierreux, employé privé, demeurant à L-1231 Howald, 51, rue Berchem, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

EUREFCO S.à r.l.

Par mandat

L. Fisch

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1996, vol. 475 fol. 73, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06449/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EMPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 40.514.

Les comptes annuels au 30 septembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06446/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EMPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.514.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 3 mai 1995 à 11.30 heures à Luxembourg

Le Conseil d'Administration prend acte du désir de Monsieur Jean Pierson de ne plus assurer la présidence et de sa démission en qualité d'administrateur à dater du 31 décembre 1994.

Le Conseil remercie Monsieur Jean Pierson pour les éminents services rendus au sein de la société.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est nommé Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Monsieur Jean-Claude Boutet, Administrateur de sociétés, demeurant à L-2430 Luxembourg 27, rue Michel Rodange, qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat arrivera à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1996.

Pour copie conforme

J.-C. Boutet G. Coene
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06447/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EMPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.514.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 7 décembre 1995
à 11.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée Générale ratifie, à l'unanimité, la nomination par le Conseil d'Administration du 3 mai 1995 de M. Jean-Claude Boutet au poste d'Administrateur en remplacement de M. Jean Pierson, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme

J.-C. Boutet G. Coene
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06448/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EUROMEDIAPORT, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.907.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AEROSPATIALE, société anonyme de droit français, avec siège social à Paris (France), 37, boulevard Montmorency, ci-après désignée par «le comparant»,

ici représentée par Monsieur Jean Wagener, docteur en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris (France), le 16 janvier 1996, ci annexée.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- La société anonyme EUROMEDIAPORT, établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 34.907, a été constituée suivant acte de Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 410 du 6 novembre 1990.

- Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

- Le comparant a acquis toutes les actions représentatives du capital souscrit de la société.

- Le comparant, détenant toutes les actions de la société, a déclaré au notaire instrumentant qu'il a décidé irrévocablement:

- de dissoudre et de mettre la société en liquidation avec effet immédiat;

- de désigner le comparant comme liquidateur.

- Le comparant, en sa capacité de liquidateur de la société, déclare que tous les actifs ont été réalisés et que tous les passifs de la société en liquidation ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés, qu'en conséquence l'activité de liquidation a été terminée, et que

- tous les actifs restants sont devenus la propriété de l'actionnaire unique, lequel est investi ainsi de tout l'actif.

Le comparant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement l'obligation de payer tous ces passifs éventuels actuellement inconnus.

- En conséquence de ce qui précède, la liquidation de la société a pris fin, et est déclarée clôturée, la société ayant disparu et cessé d'exister.

- Comme conséquence de ce qui précède, les actions nominatives représentant le capital social de la société, ont été annulées par oblitération au registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

- Les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, soit 1, rue de la Chapelle, Luxembourg, pendant cinq ans. Pour les publications et les dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Le montant des frais incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt mille (20.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Wagener, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1996, vol. 89S, fol. 6, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

R. Neuman.

(06452/7226/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EUROBUREAU S.A., Société Anonyme (anc. S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 13.027.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1996, vol. 475, fol. 80, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(06450/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EUROCONSTRUCTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 8.553.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 décembre 1995

Première résolution

Le rapport du conseil d'administration pour les exercices 1992, 1993 et 1994 a été approuvé à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le rapport du commissaire aux comptes pour les exercices 1992, 1993 et 1994 a été approuvé à l'unanimité.

Troisième résolution

La proposition du conseil d'administration de procéder à l'affectation du résultat a été enterinée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les exercices écoulés.

Cinquième résolution

Le siège social de L-1528 Luxembourg, 12, boulevard de la Foire, est transféré à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

Sixième résolution

Le renouvellement du mandat des administrateurs sortants, Madame Béatrice Desmettre, Monsieur Jérôme Leconte et Monsieur Frédéric Leconte pour une durée de six ans, a été approuvé à l'unanimité.

Luxembourg, le 9 janvier 1996.

Pour extrait conforme
A. Kronshagen

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1996, vol. 475, fol. 98, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06451/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

EUROPA TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 33.985.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

(06453/756/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

FALARC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7634 Larochette, Scherfenhof.
R. C. Luxembourg B 37.552.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 44, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1996.

Pour FALARC S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers G. Baumann

(06454/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

FINANCE CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.309.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

(06460/756/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

FINAGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.500.

Les comptes annuels au 30 juin 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(06457/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

FINAGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.500.

Extrait de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 26 avril 1995 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de Monsieur Jean Pierson.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est nommé administrateur:

Monsieur Yvan Juchem, employé privé, demeurant à L-8832 Rombach, 1, rue Belle-Vue.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06458/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

GEMINA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.033.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 42, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 1996.

Signature.

(06462/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

GEMINA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.033.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue à Luxembourg, le 14 novembre 1995

L'Assemblée Générale confirme le mandat de Madame Sylvie Theisen, qui a été cooptée au Conseil d'Administration au cours de l'exercice suite à la démission de Monsieur Pier Luigi Tomassi, et

1) renomme les trois administrateurs sortants:

Monsieur Pietro de Luca,

Monsieur Alex Schmitt et

Madame Sylvie Theisen;

2) renouvelle le mandat de KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, en tant que commissaire aux comptes de la société.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1996.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

Pour extrait conforme

J. Wagner

Secrétaire de l'Assemblée Générale

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 42, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(06463/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

GERMANDREA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.667.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 1995

UNION FIDUCIAIRE ET FINANCIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, Monsieur Emmanuel Famerie, employé privé, demeurant à Wolkrange (Belgique), et Madame Véronique Famerie, employée privée, demeurant à Wolkrange (Belgique), sont nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Jean-Robert Bartolini, Jacques-Emmanuel Lebas et Jean-Paul Reiland.

Monsieur J.A. Boon, Administrateur de Sociétés, demeurant à Rixensart (Belgique), est nommé commissaire aux comptes en remplacement de FIN-CONTROLE S.A.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Le siège social de la société est transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 1995.

Certifié sincère et conforme
GERMANDREA HOLDING S.A.

E. Famerie V. Famerie
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1996, vol. 476, fol. 39, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06464/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

GREENCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3817 Schiffange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 47.795.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1996, vol. 475, fol. 80, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

(06465/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

GREENCOM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 47.795.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 1^{er} mars 1995

L'assemblée a décidé:

- d'enregistrer, de déposer et d'approuver, à l'unanimité, le bilan au 31 décembre 1994 ainsi que les comptes de pertes et profits tels qu'ils ont été présentés,
- de donner décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes.

Le bureau
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 1996, vol. 475, fol. 80, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06466/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

HANDICAP ZERO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.326.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 novembre 1995

L'Assemblée décide d'accepter la démission de

- Mme Jeannette Thurnherr, Zürich,
- M. Pius Huber, Director, Zürich,
- Mme Pia Guerg, Zürich,

en tant qu'administrateurs de la société et de leur donner pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée nomme en leur remplacement

- M. Robert Archibald Gilchrist Sinclair, St Martin's, Guernesey, Channel Islands
- M. Patrick Joseph Murrin, Catel, Guernesey,
- M. Ian Charles Domaille, St Martin's, Guernesey,

aux fonctions d'administrateur. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 1996.
Luxembourg, le 20 novembre 1995.

J. Thurnherr R. Sinclair
P. Huber P. Murrin
P. Guerg I.C. Domaille

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06467/680/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

HETMAN S.A., Société Anonyme,
(anc. HETMAN HOLDING S.A., Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.154.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HETMAN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 57, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 45.154, constituée suivant acte reçu le 30 septembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 525 du 3 novembre 1993 et dont les statuts ont été modifiés par acte du 19 septembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 606 du 29 novembre 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureaux et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que les 2.000 actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Changement de la dénomination de la société en HETMAN S.A. et modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en HETMAN S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante: «**Art. 1^{er} Première phrase.** Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de HETMAN S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, A. Thill, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 1996, vol. 89S, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

M. Elter.

(06469/210/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

HETMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 45.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 1996.

M. Elter.

(06470/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

HENGEN & MULLENBACH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 18.155.

Le soussigné Georges Mullenbach, demeurant à L-8088 Bertrange, 11, Domaine des Ormilles, gérant technique et administratif, requiert le préposé de procéder aux modifications suivantes:

HENGEN & MULLENBACH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 18.155.

Nouveau siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.

Luxembourg, le 13 février 1995.

G. Mullenbach

Gérant technique et administratif

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06468/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.

CAFE ENERGY'S, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4461 Belvaux, 28, rue de Hussigny.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le sept février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

Monsieur José Da Silva Jorge, directeur de chantier, et son épouse,

Madame Martine Jaspard, standardiste, demeurant ensemble à L-4461 Belvaux, 28, rue de Hussigny.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CAFE ENERGY'S.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

La société peut faire toutes opérations commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le siège social est établi à Belvaux.

Art. 4. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents parts sociales (500) d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Il a été souscrit comme suit:

1. Monsieur José Da Silva Jorge, préqualifié, quatre cents parts sociales	400
2. Madame Martine Jaspard, préqualifiée, cent parts sociales	100
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leur fonction. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs, tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé, ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont, en toute hypothèse, un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 1996.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à la charge de la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à trente mille francs (30.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, les comparants, seuls associés de la société, se sont réunis en assemblée générale et ont, à l'unanimité, pris les résolutions suivantes:

I.- Est nommée gérant technique:

Madame Nathalie Fautre, serveuse, demeurant à L-4807 Rodange, 57, rue Nicolas Bieber.

II.- Sont nommés gérants administratifs:

Monsieur José Da Silva Jorge, préqualifié; et

Madame Martine Jaspard, préqualifiée.

III.- Le siège social de la société se trouve à L-4461 Belvaux, 28, rue de Hussigny.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Da Silva Jorge, M. Jaspard, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 février 1996, vol. 822, fol. 39, case 9. – Reçu 2.500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 1996.

F. Kessler.

(06385/219/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 1996.